



Guide à l'intention des
patients et des familles
2022

Clostridioides difficile (*C. difficile*)

Also available in English: WC85-0602
Clostridioides difficile (*C. diff*)



www.nshealth.ca

Clostridioides difficile

(*C. difficile*)

Qu'est-ce que le *C. difficile*?

Le *C. difficile* est un type de bactérie (microbe) que l'on trouve dans l'intestin et les selles (excréments ou caca).

Comment contracte-t-on une infection à *C. difficile*?

Nous avons tous différents types de bactéries dans l'intestin. Cela est normal et sain. Parfois, quand nous prenons des antibiotiques, notre intestin produit plus de *C. difficile*. Cela peut produire des toxines qui irritent (dérangent) votre intestin et provoquent une diarrhée (des selles molles et liquides). Ce type de diarrhée est très contagieux (facile à transmettre à d'autres personnes).

Vous présentez un risque de contracter une infection à *C. difficile* si :

- › Vous prenez des antibiotiques.
- › Vous êtes une personne âgée.
- › Vous suivez des traitements de chimiothérapie.
- › Vous avez subi une opération de l'intestin ou souffrez d'une maladie intestinale.
- › Vous souffrez d'autres maladies chroniques (de longue durée).

Quels sont les symptômes d'une infection à *C. difficile*?

Le *C. difficile* peut causer ce qui suit :

- › Diarrhée fréquente
- › Fièvre (température supérieure à 38° C/100,4° F)
- › Perte d'appétit (ne pas avoir faim)
- › Nausée (mal de cœur)
- › Douleurs abdominales (mal de ventre)

Comment traite-t-on l'infection à *C. difficile*?

- Il est parfois possible de traiter l'infection à *C. difficile* en arrêtant tous les antibiotiques. Cela permet aux bactéries de votre intestin de revenir à la normale par elles-mêmes.
- Votre médecin pourrait prescrire un autre type d'antibiotique pour traiter l'infection à *C. difficile*.
- Après le traitement, il est possible que la diarrhée revienne. **Si cela se produit, communiquez avec votre prestataire de soins de santé primaires ou un·e autre professionnel·le de la santé**, qui décidera si vous avez besoin d'un traitement additionnel.

Que se passe-t-il à l'hôpital?

Les prestataires de soins de santé prendront des mesures supplémentaires pour éviter que l'infection à *C. difficile* se propage à d'autres malades. Ces mesures se nomment « précautions contre la transmission par contact ».

- Une enseigne portant la mention « précautions contre la transmission par contact » sera placée à l'extérieur de votre chambre.
- Il est possible que les prestataires de soins de santé portent une chemise d'hôpital, des gants et/ou un masque pour vous dispenser des soins et toucher des articles qui se trouvent autour de votre lit.
- Si vous n'êtes pas dans une chambre individuelle, on placera une chaise d'aisance (toilette portative) à votre chevet et vous serez la seule personne à l'utiliser.
- Le personnel qui nettoie la chambre désinfectera plus souvent toutes les surfaces qui entourent votre lit et votre salle de bain.
- Les prestataires de soins de santé se laveront fréquemment les mains.
- **Vous devez vous laver les mains avec du savon et de l'eau** chaque fois que vous allez à la toilette et avant de manger, de boire ou de prendre des médicaments.

- Tant que vous aurez des symptômes, on pourrait vous demander de ne pas vous rendre dans d'autres secteurs de l'édifice. Votre prestataire de soins de santé parlera de cela avec vous.
- **Vous, votre famille et les personnes qui vous rendent visite ne devez pas utiliser les cuisines et les machines à glace pendant votre admission. Demandez au personnel de vous aider.**
- Le personnel infirmier pourrait devoir examiner vos selles et recueillir des échantillons aux fins d'analyse. Veuillez informer le personnel infirmier quand vous allez à la toilette.
- Les «précautions contre la transmission par contact» pourront prendre fin quand vous aurez eu un traitement et que votre diarrhée aura cessé.
- Si votre système immunitaire est affaibli, les «précautions contre la transmission par contact» pourraient être maintenues plus longtemps.

Puis-je quand même recevoir des visites?

Oui. Voici ce que doivent faire vos partenaires de soins et les personnes qui vous rendent visite :

- › Se laver les mains avant et après la visite, et avant de vous fournir des soins et après.
- › Porter une chemise d'hôpital et des gants pour vous fournir des soins.

- › Ne **jamais** utiliser votre toilette. Il y a d'autres toilettes pour les personnes en visite à l'hôpital. Veuillez demander comment s'y rendre au besoin.
- › Ne **pas** visiter d'autres malades dans l'hôpital après vous avoir rendu visite.
- › Rester à la maison en cas de maladie.

Que se passera-t-il à mon retour à la maison?

- Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après avoir utilisé les toilettes et avant de manger.
- Lavez régulièrement les salles de bain et la cuisine avec des désinfectants ménagers ou la solution nettoyante indiquée ci-dessous. Faites-le jusqu'à ce que vous n'ayez plus la diarrhée et que vous vous sentiez mieux.

Solution nettoyante

Mélangez 1 tasse d'eau de Javel dans 9 tasses d'eau froide provenant du robinet (faire un nouveau mélange chaque jour).

Lavez les vêtements séparément s'ils sont souillés par de la diarrhée.

- Faites partir les souillures dans la toilette.
- Lavez les vêtements dans de l'eau chaude avec du détergent.

- Faites sécher à l'air chaud dans la sécheuse, si possible.

Consultations externes (cliniques)

- Si vous vous rendez à l'hôpital pour un rendez-vous et que vous avez la diarrhée, assurez-vous de le dire à votre prestataire de soins de santé.
- Nettoyez vos mains au moyen du désinfectant à base d'alcool fourni au bureau d'inscription.
- Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après avoir utilisé les toilettes.

Si vous souhaitez obtenir plus d'information, adressez-vous à votre prestataire de soins de santé ou demandez à parler à la personne responsable de la prévention et du contrôle des infections (PCI).

Notes :

Ce dépliant est uniquement conçu à des fins éducatives. Il ne remplace pas les conseils ou le jugement professionnel d'un professionnel de la santé. Les informations peuvent ne pas s'appliquer à toutes les situations. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à votre prestataire de soins de santé.

Vous trouverez la présente publication et toutes nos autres ressources à l'intention des patients à :
<https://library.nshealth.ca/Patients-Guides> (en anglais seulement).

Vous pouvez parler à un infirmier autorisé ou à une infirmière autorisée en Nouvelle-Écosse à tout moment, en composant le 8-1-1 ou consulter le <https://811.novascotia.ca/?lang=fr>.

Préparation : Prévention et contrôle des infections
Conception : Services de la bibliothèque de Santé Nouvelle-Écosse

FF85-1852 © Juin 2022 Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse
L'information contenue dans cette publication doit être révisée en juin 2025, ou plus tôt si nécessaire.